

SERVICES SUPPORTS

Les propositions de la CFDT sur le volet accompagnement du changement

La CFDT a été reçue en bilatérale sur le projet de réorganisation des services supports.

La CFDT privilégie le dialogue social productif en amont, et fait douze propositions d'amélioration du texte soumis par La Poste.

Les douze propositions de la CFDT :

- 1 **Rétroactivité** des mesures d'accompagnement au 3 mars 2015, date de la CDSP d'ouverture.
- 2 **Accompagnement managérial identique** pour tous les collaborateurs en DAST et DR quel que soit leur niveau de poste.
- 3 **Création d'un support formalisé** des entretiens managériaux (à classer dans le dossier de l'agent).
- 4 **Respect du cadencement** prévu dans la CDSP.
- 5 **Garanties précises sur la proximité** du domicile des trois postes proposés en cas de reclassement.
- 6 **Rendre obligatoire** le dispositif de formation prévu !
- 7 **Prime dégressive d'incitation à la mobilité.**
- 8 **Renforcement des indemnités de mobilité fonctionnelle** des classes 2 et 3 (pas de fourchettes et des sommes forfaitaires augmentées).
- 9 **Prise en compte** de l'augmentation du périmètre managérial **pour les N-1 de DAST qui mutualisent.**
- 10 **Application du contrat de génération** signé par la CFDT (tutorat et télétravail pour les plus de 55 ans).
- 11 **TPAS sans condition** pour les agents âgés de 57ans.
- 12 **Mobilité géographique :**
revoir à la hausse toutes les dispositions proposées.

La CFDT espère que ces propositions seront retenues dans le texte final de la CDSP du 15 avril.

Pour la CFDT, la balle est maintenant dans le camp de La Poste qui doit avoir une attitude ouverte et constructive.

Dans le cas contraire, la CFDT prendra ses responsabilités dans la phase de négociations locales du projet.

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS